

# LA MONARCHIE CAPETIENNE, AVENIR DE L'INTELLIGENCE



Dans nos sociétés « modernes », deux systèmes de pensée, en apparence contradictoires, semblent, aujourd'hui, prévaloir : le nominalisme et l'idéalisme.

Le système nominaliste enseigne que la connaissance humaine est limitée à la connaissance sensible et que les idées n'ont aucun caractère d'universalité. Elles ne sont que des mots, des noms, d'où l'appellation de nominalisme. La vérité, reflet de la connaissance sensible, n'est pas. Elle se fait, s'élabore et évolue sans cesse. L'intelligence laisse, alors, la priorité aux sens et aux passions, au sentiment et à la sensibilité, et le monde devient littéralement absurde.

Ce système de pensée conduit :

- à l'apologie des vices et des pulsions, comme chez Diderot, Sade et nos législateurs modernes ;
- au culte du nombre : "*Vous avez juridiquement tort, parce que vous êtes politiquement minoritaires*"<sup>1</sup>;
- au culte du corps : le sport élevé à la hauteur d'une religion ;
- au culte de la force chez un Nietzsche ou de la force et de la race chez un Hitler : "*Toujours, devant Dieu et devant le monde, le plus fort a le droit de réaliser sa volonté. L'Histoire le prouve : à celui qui n'a pas la force, le droit en lui-même ne sert à rien du tout.*"<sup>2</sup>.

Le système idéaliste, quant à lui, enseigne que la connaissance humaine est limitée à la seule réalité immédiatement perçue par l'esprit, ses idées. L'idéalisme<sup>3</sup> se complaît dans la pure activité de l'esprit et mutile de ce fait le réel. L'intelligence tentée par l'idéalisme tourne à l'esprit de système et devient rapidement dangereuse. L'idéologue, troublé par la complexité du monde, s'évade dans le refuge de la raison raisonnante pour se perdre dans un univers irréel et inhumain :

- « *Pour établir solidement la République, il faut réduire la population de moitié.* »<sup>4</sup> ;
- « *Explorer, chercher, découvrir, aller au-delà de ses propres limites pour que l'homme se libère, y compris de lui-même, est l'essence même du socialisme.* »<sup>5</sup> ;
- « *Après que tout aura été ouvert, libéré, humanisé par notre effort commun, il restera à attendre que jaillisse d'un esprit, ou plus probablement d'un mouvement de la conscience collective, ce rayon de lumière nécessaire pour éclairer le monde, celui d'une nouvelle civilisation, réunissant dans une même perception spiritualiste, l'affranchissement de l'être et le tracé du destin de l'espèce.* »<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Laignel, député socialiste en 1981.

<sup>2</sup> Munich, 13 avril 1923.

<sup>3</sup> A ne pas confondre avec l'aspiration à un idéal !

<sup>4</sup> Jean Bon-Saint-André à la Convention en 1793.

<sup>5</sup> François Mitterrand dans "*L'Abeille et l'Architecte*".

<sup>6</sup> V. Giscard d'Estaing dans "*Démocratie française*".

Tel V. Hugo dans « *Les Misérables* », l'idéalisme promet le bonheur : "*Le XIXème siècle est grand, mais le XXème siècle sera heureux. Alors plus rien de semblable à la vieille Histoire. On n'aura plus à craindre une conquête, une invasion, une usurpation... On pourrait presque dire : il n'y aura plus d'évènements. On sera heureux.*"<sup>7</sup>

Dans la pratique politique, nominalisme et idéalisme se rencontrent en une convergence néfaste. Le courant nominaliste est facteur de désintégration des sociétés mais, jamais facteur d'édification. Les sociétés une fois détruites, la voie est libre à l'idéalisme. L'histoire moderne montre qu'un projet politique idéaliste convient rarement aux besoins réels des hommes et qu'il doit recourir, au mieux, aux tracasseries administratives, fiscales et policières, au pire, à la tyrannie totalitaire pour s'incarner dans le monde des réalités.

Nominalisme et idéalisme font la même erreur. Ils refusent tous deux d'accorder à l'intelligence la faculté d'atteindre la vérité pleine. Au fond, ils n'ont pour l'homme que mépris.

Pourtant, ces systèmes n'ont pas toujours prévalu et la Monarchie Capétienne, en particulier, s'est édifiée sur de tout autres bases.

Dès l'Antiquité, Aristote enseignait : "*Le commencement de toutes les sciences, c'est l'étonnement de ce que les choses sont ce qu'elles sont.*"

Plus près de nous, saint Thomas n'hésitant pas à intégrer le meilleur de la sagesse païenne (le « meilleur » ne signifiant pas n'importe quoi : on peut baptiser Aristote, on ne baptisera ni Marx ni Evola !), est venu nous apprendre que la grande loi de notre connaissance était le passage du matériel à l'immatériel, le passage du singulier à l'universel. « *Le thomiste, avec tous ses frères humains, constate sous la chaude lumière du soleil, que l'œuf n'est pas une poule, ni un rêve, ni une idée pure ; mais une chose attestée par l'autorité des sens qui vient de Dieu.* »<sup>8</sup>. L'autorité des sens, c'est-à-dire l'intelligence, vient de Dieu. Saint Thomas enseigne également que l'homme a été créé pour vivre en société.

Il s'ensuit que la réflexion politique ne peut partir de l'individu mais du groupe social. Il s'ensuit que, si la société politique est naturelle, l'autorité, qui lui est consubstantielle, ne l'est pas moins. Il s'ensuit que nécessairement « *la cité est orientée vers un certain bien, comme vers sa fin* »<sup>9</sup>. Nous sommes loin du Contrat Social cher à Rousseau.

En résumé, la société, nécessairement ordonnée vers un bien, fait partie du plan divin avec l'autorité qui lui est consubstantielle. C'est le droit naturel appliqué à la politique. C'est ainsi qu'il faut comprendre le "Omnis potestas a Deo". Toute puissance vient de Dieu, même s'il lui arrive de se dévoyer et de s'exercer contre Dieu même, tel le pouvoir de Pilate, d'Hérode et de Caïphe.

Par l'intermédiaire de sainte Jeanne d'Arc, Dieu est venu confirmer que la Monarchie Capétienne était conforme au droit naturel et il est remarquable que l'ordre politico-juridique correspondant, construit sur des fondements communs à tous, puisse s'appliquer aux Chrétiens comme aux infidèles, dont il est susceptible de recevoir l'adhésion des consciences.

Sainte Jeanne d'Arc est, également, venue proclamer que c'était en France que la Royauté du Christ se réalisait le plus parfaitement. C'est ici qu'intervient la notion de "Potestas Dei". A la mort de son prédécesseur, le prince appelé par la loi de succession est immédiatement roi. Sa puissance vient de Dieu : "Omnis Potestas a Deo". Mais, un roi de France se doit d'exercer la puissance de Dieu, "Potestas Dei". Et ce ministère lui est solennellement conféré lors du sacre au cours duquel il fait publiquement ce choix et se lie à Dieu par un pacte.

La Monarchie Capétienne retrouvée, fidèle à sa mission de toujours, ne manquera pas d'être l'auxiliaire de l'Église quand cette dernière entreprendra la re-christianisation de notre pays. Et

<sup>7</sup> Est-il nécessaire de rappeler l'hécatombe de la Première Guerre Mondiale, les 60 millions de morts du bolchevisme, les 8 millions de morts du nazisme qui parsemèrent ce siècle de bonheur ?

<sup>8</sup> Chesterton.

<sup>9</sup> *Commentaire des Livres de la Politique d'Aristote*, par saint Thomas d'Aquin.

poser le principe d'une conversion générale<sup>10</sup> comme un préalable au retour à un ordre politico-juridique conforme au droit naturel, nous apparaît davantage relever d'une tentation du Malin que d'une inspiration divine.

Si, en France, la Monarchie Capétienne est bien l'avenir de l'intelligence, elle est aussi l'avenir du Christianisme ! Est-ce vraiment par hasard que les Papes ont, très tôt, qualifié nos Rois de « Très Chrétiens » ?

**LOUIS BREKILIEN**

---

<sup>10</sup> Au demeurant, fort improbable !